

Bravo à nos pompiers!

GIMEL Samedi 30 avril, Gimel accueillait le concours annuel de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP).

Ce sont quelque 530 personnes engagées dans 55 équipes qui ont pris part à cette compétition. De belles distinctions méritent d'être relevées, notamment celle de l'équipe du SDIS Région Venoge, qui a terminé première dans la catégorie «véhicules-échelles-automobiles», avec les félicitations du jury et mention «très bien». Dans le même état d'esprit, une autre équipe a terminé deuxième au Gymkhana dans la catégorie «41 ans et plus».

Autorités très fières

Ces deux concours demandant un large spectre de compétences, ont de quoi rendre fières les autorités. «Ces résultats mettent en évidence la qualité de nos sapeurs-pompiers qui sont au service de la population. Cette prestation de haut niveau prouve, si cela devait être nécessaire, que nos volontaires utilisent à bon escient les deniers publics», souligne Bernard Ebener, membre du comité directeur du SDIS Région Venoge et municipal de Cossonay.

A noter que le SDIS Région Venoge organisera la prochaine cantonale les 5 et 6 mai 2017 à L'Isle, Penthalthaz et Cossonay.

En ce qui concerne nos voisins, dix-sept membres du SIS Morget, en trois équipes, se sont classés premiers en catégories désincarcération et tonne-pompe, en sus d'obtenir un deuxième rang en motopompe. Formée de cinq pompiers de l'organe d'intervention (OI) Morges, l'équipe tonne-pompe a dû faire face à un imprévu: un tuyau a lâché en pleine épreuve. Celle-ci consistait à tirer des condui-

tes d'eau jusqu'au premier étage d'un bâtiment pour aller éteindre le feu qui se trouvait dans une pièce fermée. Les concurrents devaient entrer dans la pièce enfumée, en maintenant la fumée dans le volume et, sans visibilité, localiser le feu et l'éteindre.

Imprévu vite corrigé

Toutefois, étant dans une situation fictive, les pompiers ne devaient pas réellement éteindre avec de l'eau. Sauf que pour les Morgiens, un tuyau a tout simplement lâché et comme l'a souligné les juges, ce n'était en aucun cas à la suite d'une erreur de leur part. Cet imprévu n'a pas fait paniquer les pompiers qui ont su réagir correctement et rapidement. D'ailleurs, leur temps d'intervention rapide et dynamique a été relevé par les juges. L'an passé, cette équipe avait terminé troisième de sa catégorie.

Première désincarcération

Lors de la désincarcération, la situation présentée était: à la suite d'une collision frontale entre deux voitures, l'un des conducteurs était incarcéré. Les quatre sapeurs-pompiers et le chef d'intervention ont commencé par enlever la porte avant gauche pour accéder au conducteur, puis la porte avant droite. Ensuite ils ont dépaillonné le véhicule, c'est-à-dire enlevé le toit, puis poussé le tableau de bord pour libérer les jambes du conducteur. Le blessé a ensuite pu être extrait, couché sur une planche, et finalement déposé sur le brancard des ambulanciers qui étaient partie prenante de l'intervention.

Ces cinq hommes du feu avaient déjà pris part à des concours du genre, mais l'épreuve dite «désinca» était une première. ■ SZU/COM



Toute l'équipe du SDIS Région Venoge réunie avec le sourire. DR